

Source RPQS 2016

La Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais exerce les compétences collecte et traitement des déchets ménagers sur l'ensemble de son territoire. Cette compétence est mise en œuvre par le Service Gestion des déchets (en régie) selon des activités étroitement liées :

- La collecte des déchets ménagers
- Les déchèteries
- Les relations usagers, la prévention et le tri
- Le traitement des déchets
- Le garage

### Les installations de gestion des déchets

- Le Site écologique de La Buisse comporte :
  - Une unité de compostage de déchets verts
  - Une unité de compostage de déchets alimentaires
  - Un centre de tri des emballages recyclables et de transit des cartons bruns, des papiers et du verre
  - Un quai de transfert des ordures ménagères résiduelles qui sont reconditionnées en semi pour un traitement dans l'Usine de Valorisation Énergétique d'Athanol
- Le territoire du Pays Voironnais dispose en outre d'un réseau de 8 déchèteries.



Unité de compostage de déchets  
verts et déchets alimentaires



Centre de tri



Déchèterie

## Collecte et traitement des déchets

Production totale de déchets pour la collectivité : **55 775 t**

Production de déchets par habitant : **597 kg/hab**

Sur l'année 2016, les quantités de déchets produits sur le Pays Voironnais sont en légère hausse de 2%. Cette augmentation s'explique principalement par une hausse des tonnages des déchets de déchèteries (+5%), gisement majoritaire sur le territoire.

Type de déchets	Production en tonnes	Production en kg/hab
Ordures ménagères résiduelles	17 644	189
Emballages - Papiers - Cartons*	4 487	48
Déchets alimentaires	1 915	31**
Déchets verts	9 901	106
Verre	2 896	31
Déchèteries (hors déchets verts)	18 401	197
Divers (PCT, dépôts des communes au quai de transfert)	531	Non pertinent car non collectés sur tout le territoire
<b>Total : 55 775 tonnes</b>		

Les déchets collectés vont à :

- 34,8% au recyclage
  - 20,6% au compostage
  - 3,3 en stockage
  - 41,3% en valorisation énergétique
- Taux de valorisation matière : 55,4% (recyclage et organique)  
(Objectif de la Loi TECV : 55% en 2020 et 65% en 2025)

## Le réseau de déchetteries

Type de déchets	Type de traitement	Production en tonnes	Production en kg/hab
Déchets verts	Compostage	8 084	87
Gravats	Réutilisation	5 444	58
Encombrants	Stockage / Valorisation énergétique	5 234	56
Bois propre et panneaux particules	Valorisation énergétique / Recyclage	2 719	29
Ferraille	Recyclage	1 137	12
Cartons	Recyclage	785	8
Placoplâtre	Recyclage	631	7
Papiers	Recyclage	367	4
Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)	Recyclage	771	8
Textiles	Recyclage / Réemploi	84	1
Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA)	Valorisation matière	745	8
Autres	Divers	483	5
<b>Total : 26 485 tonnes</b>			

L'année 2016 marque une légère augmentation (+5%) des tonnages déposés en déchèteries après 4 années de baisse consécutive. Cette hausse est à relativiser car elle est en partie due aux déchets verts co-compostés (+ 600 t) dont la quantité est estimée chaque année (absence de pesée). En outre, les gravats, flux qui connaît l'augmentation en tonnes la plus importante (+ 700 t), ont fait l'objet d'une fiabilisation de la traçabilité en 2016 avec la mise en place d'une double pesée systématique avec le nouveau prestataire. À noter que la hausse des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) est due à la structuration croissante de la filière et à l'équipement progressif des déchèteries en benne « Eco Mobilier » (2 déchèteries équipées en 2016).

### **Une problématique sur Saint-Jean de Moirans**

La collecte est contrainte par le gabarit des voies et les difficultés de mettre en place des points de regroupement des poubelles individuelles lorsque le camion ne peut s'engager sur certaines voies en impasse ou privées.

Un site en particulier est concerné sur la commune au croisement du Chemin de la Commanderie/chemin des vignes/Impasse des Templiers.



Les poubelles individuelles sont stockées le long de la voie générant un risque accru sur une rue déjà à faible visibilité. C'est pourquoi, la commune met en place un emplacement réservé pour créer un espace adapté.